

NOTE D'INFORMATION AOÛT 2007

AGENDA

12 août 2007

- Entreprises soumises à la TVA

Date limite de dépôt de la DEB (déclaration d'échange de biens) pour les opérations intracommunautaires réalisées en juillet

15 août 2007

- Artisans et commerçants

Versement des cotisations personnelles d'URSSAF du 2ème trimestre 2007.

Délai variable

- **TVA** : les redevables sont autorisés à verser un acompte qui doit être au moins égal à 80% de l'impôt réellement exigible ou de celui du mois précédent.

Indiquer en correspondance : « Congés – Versement d'un acompte de ... » et reporter le montant ligne 31.

La situation doit être régularisée le mois suivant.

EN BREF

Contrat « nouvelles embauches » : non-conformité au droit international

La cour d'appel de Paris estime l'ordonnance du 2 août 2005 instituant le CNE contraire à la convention OIT n°158, en écarte l'application en droit interne, et requalifie en CDI de droit commun le CNE conclu dans le cadre de l'espèce dont elle était saisie.

Toutefois, cet arrêt n'est pas à lui seul de nature à remettre en cause le dispositif institué par l'ordonnance 2005-893 du 2 août 2005.